

Avis de constitution

SOCIETE « BLESSING FISH & MEAT »

Siège Abidjan Cocody village extension en face de
playce a pour lot 283 et îlot 27, Lot 283, Ilot 27

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 11 Sept 2023, et enregistrés au CEPICI le 18 Sept 2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « BLESSING FISH & MEAT »

Objet : Vente de poisson et viande surgelés, Divers.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée, et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan Cocody village extension en face de
playce a pour lot 283 et îlot 27, Lot 283, Ilot 27

Dirigeant(s) Mme ADAHILE EPSE KOUI ASSOUANDRA
ELOHYSE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-10588 du 22/09/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°68529/GTCA/RC/2023 du 22/09/2023

